

**COMPTE ADMINISTRATIF
DE L'EXERCICE 2024**

Budget Principal

SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION	3
I-L'EXÉCUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3
A- Les recettes de fonctionnement.....	3
1) Impôts et taxes.....	4
2) Dotations et participations	5
3) Produits des services et du domaine	6
4) Autres produits de gestion courante	7
5) Produits financiers	8
6) Atténuations de charges	8
B- Les dépenses de fonctionnement.....	8
1) Dépenses de gestion courante.....	9
2) Atténuations de produits	10
3) Charges financières	10
II-L'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT.....	11
A- Les recettes d'investissement	11
1) Dotations et fonds divers	11
2) Subventions d'investissement	12
3) Autres recettes d'investissement.....	13
4) Emprunts et dettes assimilées	13
5) Reports de recettes de l'exercice 2024.....	13
B- Les dépenses d'investissement	15
1) Dépenses d'équipement	15
2) Autres dépenses d'investissement	16
3) Reports de dépenses de l'exercice 2024.....	16
III-LE RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE 2024	17
IV-TABLEAUX DE SYNTHÈSE DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024	21

INTRODUCTION

La synthèse des réalisations financières de l'exercice 2024 est présentée dans le tableau suivant (mouvements réels hors mouvements d'ordre) :

Montants (en M€)	CA 2023	CA 2024	Variation
1-SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Recettes réelles de fonctionnement	85,674	89,208	+4,1%
Recettes de gestion courante	81,606	83,923	+2,8%
<i>Dont impôts et taxes</i>	<i>64,133</i>	<i>64,936</i>	<i>+1,5%</i>
Dépenses réelles de fonctionnement	73,287	79,193	+4,0%
Dépenses de gestion courante	65,468	68,630	+4,8%
<i>Dont charges de personnel</i>	<i>40,963</i>	<i>42,220</i>	<i>+3,1%</i>
2-SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes réelles d'investissement	16,793	16,306	-2,9%
Dotations et subventions	5,576	2,646	***
Emprunt globalisé	3,000	2,000	***
Reports de recettes	4,115	7,320	***
Dépenses réelles d'investissement	21,158	23,920	+13,1%
Dépenses d'équipement	14,974	14,371	-4,0%
Amortissement en capital de la dette	4,987	2,962	***
<i>Reprise solde N-1</i>	<i>1,024</i>	<i>6,534</i>	<i>***</i>
Reports de dépenses	7,941	9,141	***
3-RÉSULTAT DE L'EXERCICE	+4,197	+3,659	-12,8%

I-L'EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A- Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement sont égales à 89,208 M€ en 2024, soit un taux de réalisation de 100,5% en 2024 (101,6% en 2023). La variation des recettes de gestion courantes est égale à +2,8% au CA 2024 (+2,318 M€) contre +4,9% au CA 2023.

Exercice budgétaire 2024 (k€)	Prévisions	Réalisations	Taux
RECETTES RÉELLES	88.795	89.208	100,5%
Recettes de gestion courante	83.450	83.923	100,6%
Impôts et taxes (R73)	64.936	65.107	100,3%
Dotations et participations (R74)	12.365	12.278	99,3%
Produits des services et du domaine (R70)	5.328	5.485	103,0
Autres produits de gestion courante (R75)	821	1.053	***
Produits financiers (R76)	814	814	***
Atténuation de charges (R013)	150	92	***
Produits exceptionnels (R77)	2	0	***
Reprise sur provision	150	150	***
Excédent N-1 (R002)	4.229	4.229	***
RECETTES D'ORDRE	1.955	1.952	***
RECETTES TOTALES	90.750	91.160	***

L'excédent budgétaire de réalisation 2024 des recettes de gestion courante représente un montant de +473 k€ et provient principalement des lignes budgétaires suivantes :

1° les recettes diverses de gestion courante +196 k€
Dont prescriptions de retenues de garantie (déchéance quadriennale) +119 k€
Dont apurement de dépenses 2023 non-réalisées en 2024 +51 k€

2° les impositions directes locales..... +172 k€
Dont THRS majorée de 25%..... +161 k€

3° les DMTO +126 k€
La réalisation est supérieure à l'inscription budgétaire corrigée de 2,800 M€ au BP 2024 à 2,300 M€ en DM2. Le montant encaissé s'élève ainsi à 2,426 M€ sur l'exercice 2024 contre 2,865 M€ en 2023, soit une baisse de -15,3%.

1) Impôts et taxes 64,936 M€
Variation 2023/2024 +1,5%

Les recettes fiscales encaissées sont égales à 65,107 M€ pour l'exercice 2024.

Le produit de la fiscalité directe (article 73111) est désormais limité, depuis 2021, aux taxes foncières, à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) et à la compensation versée par l'Etat pour la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP).

Cela représente un montant total de 47,422 M€ en 2024 contre 46,337 M€ en 2023 (+2,3%). La revalorisation forfaitaire des valeurs locatives des taxes foncières a été égale à +3,9% en 2024.

Ce montant de 47,422 M€ en 2024 comprend les recettes suivantes :

- Taxes foncières.....30,888 M€
- Compensation de THRP (GTH)14,814 M€
- THRS (résidences secondaires) majorée de 25%1,711 M€

Pour mémoire, il convient de rappeler que le produit de fiscalité inscrit au BP 2024 a été légèrement corrigé à la baisse au BS 2024 (-70 k€) en fonction de la notification des bases fiscales intervenues en mars 2024.

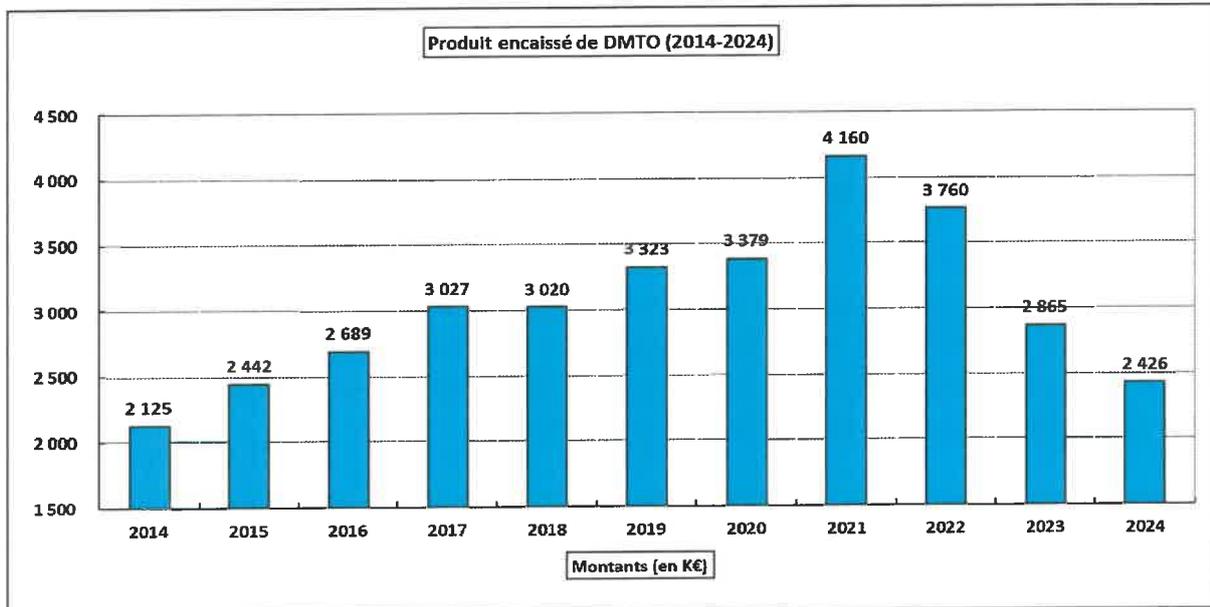
Les rôles supplémentaires de fiscalité locale (article 7318) encaissés sur l'exercice 2024 s'élèvent à 140 k€.

Le transfert de la fiscalité économique (CVAE à la Métropole du Grand Paris et CFE au territoire ParisEstMarne&Bois) est compensé depuis 2016 par l'attribution de compensation métropolitaine (ACM) versée par la MGP qui est égale à 13,565 M€ pour 2024, soit environ 21% du total des recettes fiscales. Ce montant est « soclé » et sans indexation annuelle.

Les autres recettes de fiscalité indirecte sont constituées de :

- les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) 2,426 M€
- la taxe sur l'électricité 599 k€
- les droits de voirie 285 k€

Le tableau suivant présente l'évolution des encaissements de DMTO sur la période 2014-2024. Le montant de 2,426 M€ en 2024 est le niveau le plus bas depuis 2014.



Par ailleurs, la Ville est redevenue éligible au FSRIF en 2024 pour un montant de 670 k€.

Au total, l'excédent de recettes fiscales par rapport aux prévisions budgétaires de l'exercice 2024 est égal à +171 k€.

Néanmoins, à périmètre constant (hors attribution du FSRIF en 2024 pour 670 k€), le produit des impôts et taxes est en baisse d'environ 500 k€ en 2024 par rapport à 2023.

2) Dotations et participations **12,278 M€**
 Variation 2023/2024 +8,0%

La dotation forfaitaire de DGF s'élève à 6,636 M€ en 2024 contre 6,595 M€ en 2023 (+41 k€). En 2024, la DGF représente 54% du montant total des dotations et participations encaissées.

La hausse de la dotation de DGF entre 2023 et 2024 s'explique principalement par la croissance démographique de la population communale (+0,7%).

Les compensations fiscales versées par l'État sont égales à 606 k€ pour les exonérations de taxes foncières :

* Réduction de 50% des valeurs locatives des locaux industriels..... 555 k€

Accusé de réception en préfecture
 094-219400462-20250626-DEL30aAF260625-DE
 Date de télétransmission : 07/07/2025
 Date de réception préfecture : 07/07/2025

- * Exonération de longue durée pour les logements sociaux 40 k€
- * Exonération pour les personnes de condition modeste 11 k€

Les autres dotations versées par l'Etat en 2024 sont constituées de :

- la Dotation Générale de Décentralisation..... 181 k€
- la Dotation pour les Titres Sécurisés (Passeports et CNI) 84 k€
- le FCVTVA (dépenses d'entretien 2022) 28 k€
- la dotation de recensement 11 k€
- Soit un total de 304 k€

Hors dotations, les subventions versées par l'Etat s'élèvent à 45 k€ en 2024 dont 19 k€ au titre de la participation versée par DRJS (Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports) au titre du dispositif « colos apprenantes » pour les mini-séjours camping organisés pendant l'été 2024 et 16 k€ pour les élections organisées en 2024 (européennes et 2 tours de législatives).

Hors dotations et subventions de l'Etat, les autres participations encaissées par la ville s'élèvent à 4,687 M€ pour 2024. Elles concernent, essentiellement, les crèches et haltes-garderies municipales (3,168 M€), les centres de loisirs (986 k€), les services aux personnes âgées (SMAD et portage de repas à domicile) (429 k€).

Ces recettes proviennent principalement de la CAF (4,152 M€) et du Conseil Départemental (376 k€).

Les subventions versées par la CAF sur l'exercice 2024 s'élèvent à :

- Prestation de Service Ordinaire (CTG) 4,152 M€
- Dont EAJE (Établissements d'Accueil des Jeunes Enfants) 3,024 M€*
- Dont ALSH (Accueil des Loisirs Sans Hébergement) 0,986 M€*
- Dont Aides à la famille (LAEP, Ludothèque et RAM/RPE) 0,141 M€*

Compte-tenu de la difficulté d'anticiper le plus finement possible les montants versés de prestation de service avec un système de plus en plus complexe d'acomptes (prévisionnel, actualisé en juin et actualisé en septembre) et de soldes dans le cadre de la CTG (Convention Territoriale Globale), ces recettes sont désormais comptabilisées en fonction de leur encaissement réel sans rattachement pour les droits acquis.

Enfin, les participations versées par les communes pour les élèves extérieurs scolarisés à Maisons-Alfort s'élèvent à 47 k€ en 2024.

3) Produits des services et du domaine 5,485 M€
 Variation 2023/2024 -2,0%

Les produits des services (participations facturées) sont égaux à 4,744 M€ au CA 2024 contre 4,846 M€ au CA 2023 (-2,1%), soit une baisse de 102 k€. Les tarifs des participations familiales ont été revalorisés de +4% au 1^{er} septembre 2024.

93% des participations familiales concernent 7 services municipaux :

Secteur (en k€)	CA 2023	CA 2024	Variation
Cantines scolaires	1.419	1.423	+0,3%
Centres de loisirs	1.031	1.067	+3,5%
Crèches municipales	990	870	-12,1%
SMAD	425	434	+2,1%
Centre Aquatique	218	236	+8,3%
Classes de découvertes	195	202	+3,6%
Conservatoire Municipal (1)	302	194	N.S.
Total	4.580	4.426	-3,4%

(1) – Comptabilisation CA 2023 (total des soldes 2022/2023 et recettes des droits 2023/2024)

Les redevances d'occupation du domaine public communal s'élèvent à 495 k€ en 2024 dont 356 k€ pour l'occupation de la base vie de la SGP au stade Hébert au titre des travaux de la gare du Vert-de-Maisons du Grand Paris Express (2016-2025) et qui vient d'être prolongée par avenant n°2 jusqu'au 31/03/2026.

Les redevances d'occupation versées par le SIPPAREC au titre des différents réseaux (électricité et télécom) s'élèvent à 138 k€ pour 2023.

Les autres recettes concernent notamment :

- les concessions funéraires..... 127 k€
- le remboursement de frais par divers redevables..... 47 k€
- le reversement des recettes publicitaires (guide pratique 2025)..... 23 k€

4) Autres produits de gestion courante 1,053 M€
 Variation 2023/2024 N.S.

Ces recettes sont égales à 1,053 M€ en 2024.

Les recettes diverses à caractère exceptionnel ont représenté un montant total de 532 k€ en 2024 principalement :

* le remboursement par DALKIA d'avoirs au titre du marché d'entretien des installations de chauffage des bâtiments communaux et d'ENGIE au titre de la consommation électrique facturée 163 k€

* le premier acompte concernant l'indemnisation versée via la CARPA pour le sinistre en garantie décennale survenue au centre aquatique en septembre 2008 (Jugement du TA de Melun en avril 2024) 131 k€

* la prescription de retenues de garanties sur marché atteintes par la déchéance quadriennale 117 k€

* l'apurement comptable de dépenses rattachées au titre de l'exercice 2023 et non réalisées sur 2024 (régularisation réglementaire en M14/M57)..... 51 k€

Elles sont également constituées des revenus des immeubles à hauteur de 398 k€ en 2024, à savoir :

- * les salons du Moulin Brûlé 181 k€
- * les locaux d'activité (La Poste/APSI/RATP)..... 105 k€
- * les logements privés (versement ESH par convention) 73 k€
- * les lignes d'eau au centre aquatique (clubs sportifs)..... 35 k€
- * les salles du Temps Libre (Cubizolles)3 k€

Les redevances versées par les concessionnaires sont égales à 113 k€ en 2024 : 58 k€ par la SEMACO pour la DSP des marchés alimentaires (2012-2027) et 55 k€ par DECAUX au titre du mobilier urbain.

5) Produits financiers..... 0,814 M€

Il s'agit du versement exceptionnel du boni de liquidation de l'OPH de Maisons-Alfort encaissé en septembre 2024.

Cette recette a été affectée en dépense d'investissement en DM2 2024 au titre d'une subvention d'investissement versée à l'OFS de Maisons-Alfort pour le financement de l'opération en BRS (Bail Réel Solidaire) de 49 logements au 20 rue Charles Martigny (versement en décembre 2024).

6) Atténuation de charges.....0,092 M€

Il s'agit des remboursements de rémunérations de personnel (7 k€) et de charges sociales (85 k€).

Des reprises sur provision de 150 k€ ont été réalisées sur l'exercice 2024 (50 k€ pour le contentieux AUTOLIB et 100 k€ pour les admissions en non-valeur 2024).

Enfin, la reprise de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2023 au BS 2024 représente un montant de 4,229 M€.

B- Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement sont égales à 76,193 M€ en 2024 contre 73,287 M€ en 2023, soit un taux de réalisation de 99,1% en 2024 (98,0% en 2023). La variation des dépenses de gestion courante s'élève à +4,8% au CA 2024 (+3,162 M€).

Exercice budgétaire 2024 (k€)	Prévisions	Réalisations (2)	Taux
DÉPENSES REELLES	77.972	76.193	99,1%
Dépenses de gestion courante	69.287	68.630	99,1%
<i>Dont Charges de personnel (D012)</i>	<i>42.052</i>	<i>42.220</i>	<i>100,4%</i>
<i>Dont Charges à caractère général (D011)</i>	<i>20.040</i>	<i>19.290</i>	<i>96,3%</i>
<i>Dont Charges de gestion courante (D65)</i>	<i>7.195</i>	<i>7.119</i>	<i>98,9%</i>
Atténuation de produits (D73)	6.810	6.810	100,0%
Charges financières (D66)	568	516	90,8%
Charges exceptionnelles (D67)	38	37	***
Dotations aux provisions (D68)	200	200	***
DÉPENSES D'ORDRE (1)	12.778	1.670	***
DÉPENSES TOTALES	90.749	77.863	***

(1) – Le virement à la SI reste une dépense prévisionnelle en M57

Au total, l'excédent budgétaire de réalisation des dépenses de gestion courante représente un montant de 657 k€ en 2024 contre 1,474 M€ en 2023.

1) Dépenses de gestion courante..... 68,630 M€
 Variation 2023/2024 +4,8%

Les dépenses de gestion courante représentent un montant de 68,630 M€ en 2024 contre 65,468 M€ en 2023 (90% des dépenses réelles de l'exercice 2024), soit une variation de +4,8%. Elles regroupent les dépenses suivantes :

- Charges de personnel (traitements et cotisations)..... 42,220 M€
 Variation 2023/2024 +3,1%

Les charges de personnel sont réalisées à hauteur de 100,4% en 2024 contre 99,5% en 2023. La hausse de ces dépenses sur l'exercice 2024 (62% des dépenses de gestion courante) s'élève à +1,258 M€.

- Charges à caractère général 19,290 M€
 Variation 2023/2024 +10,5%

La hausse de ces dépenses sur l'exercice 2024 s'élève à +1,828 M€. La variation annuelle est sensible (+10,5%) mais en baisse par rapport au CA 2023 (+12,7%).

Ces dépenses sont constituées essentiellement des dépenses de fournitures, de fluides (eau, électricité, géothermie et gaz), d'entretien courant pour les bâtiments communaux et de prestations de services. Les fluides représentent un montant total de 4,609 M€. La hausse annuelle de ces dépenses est égale à +417 k€ au CA 2024.

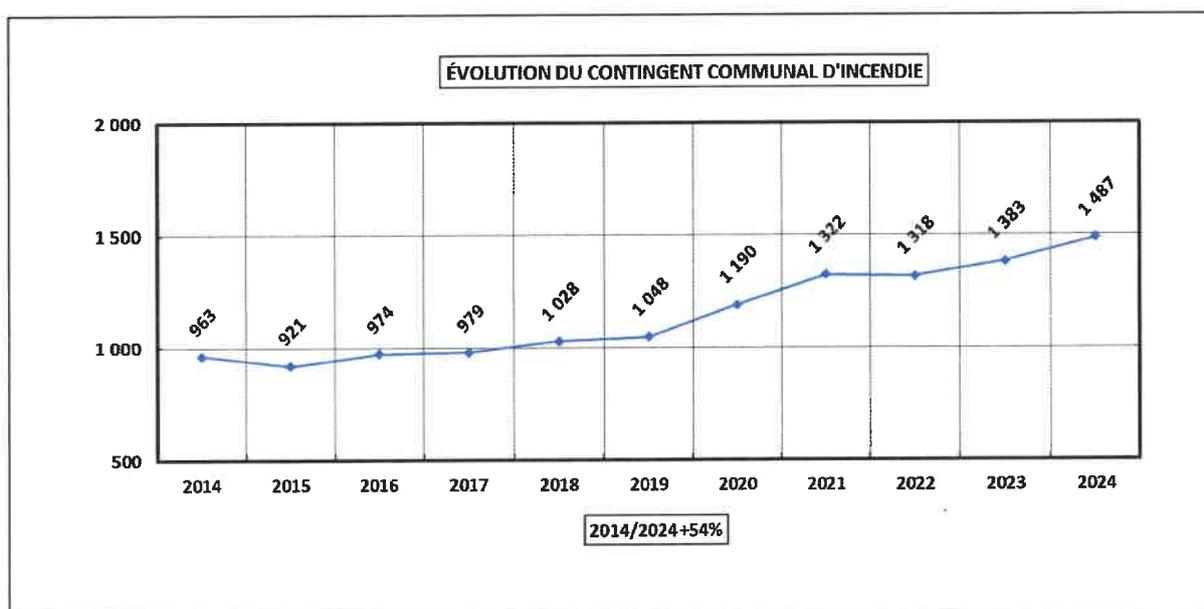
Les charges à caractère général sont réalisées à hauteur de 93,1% en 2023.

- Autres charges de gestion courante 7,119 M€
 Variation 2023/2024 +1,1%

Ces dépenses augmentent de +77 k€ et sont réalisées à 98,9% en 2024. Elles comprennent notamment :

* Subventions versées aux associations.....	2,969 M€
* Contingent incendie BSPP	1,487 M€
* Contribution au FCCT (territoire ParisEstMarne&Bois)	0,917 M€
* Participations écoles privées maisonnaies	0,688 M€
* Indemnités et cotisations élus.....	0,461 M€
* Subvention au CCAS	0,300 M€

La progression de ces dépenses concerne principalement le contingent incendie (+104 k€). Sur la période 2014-2024, le contingent communal d'incendie (dépense obligatoire au sens du CGCT) évolue comme suit :



2) Atténuations de produits	6,810 M€
Variation 2023/2024	0%

Les reversements de recettes concernent :

* FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources).....	6,100 M€
* FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal)	0,709 M€

3) Charges financières	0,516 M€
Variation 2023/2024	+5,2%

Les charges financières sont égales à 516 k€ en 2024 contre 490 k€ en 2023. Elles regroupent les dépenses suivantes :

- les intérêts de la dette communale	544 k€
- les intérêts de la ligne de trésorerie	4 k€
- les commissions bancaires diverses.....	3 k€

- les ICNE de l'exercice 2024..... -36 k€

Depuis 2006, seul le solde réel entre le montant des ICNE de l'exercice N-1 et celui des ICNE de l'exercice N est, désormais, comptabilisé en dépense au compte 66112 de l'exercice N.

Dans le cas d'une baisse des ICNE entre N-1 et N, la dépense comptabilisée au CA de l'exercice N peut donc être négative. C'est le cas pour l'exercice 2024 puisque le montant des ICNE varie de 174 k€ en 2023 à 138 k€ en 2024, soit une dépense réelle de -36 k€. Cette variation s'explique par la baisse des taux d'intérêt monétaires sur l'année 2024.

Hors ICNE, les intérêts financiers de la dette communal évoluent de 369 k€ en 2023 à 544 k€ en 2024 (+47,4%).

Les crédits correspondants à la réserve pour dépenses imprévues de 1,069 M€ constituée sur l'exercice 2024 (BS + DM) sont annulés au CA 2024.

II-L'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A- Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement sont égales à 16,308 M€ en 2024, soit un taux de réalisation de 67,8% (hors inscription de cessions foncières).

Exercice budgétaire 2024 (k€)	Prévisions	Réalisations (2)	Taux
RECETTES RÉELLES	24.358	16.306	67,8%
Recettes propres	6.200	3.816	64,6%
Dotations et fonds divers (R10-R1068)	2.519	2.646	105,0%
Subventions d'investissement (R13)	3.389	1.170	34,5%
Cessions foncières	292	***	***
Emprunts et dettes assimilées (R16)	7.350	2.000	27,2%
Autres recettes (R27)	448	129	***
Résultat capitalisé N-1 (R1068)	10.360	10.360	***
RECETTES D'ORDRE (1)	12.778	1.670	***
RECETTES TOTALES	37.136	17.976	***

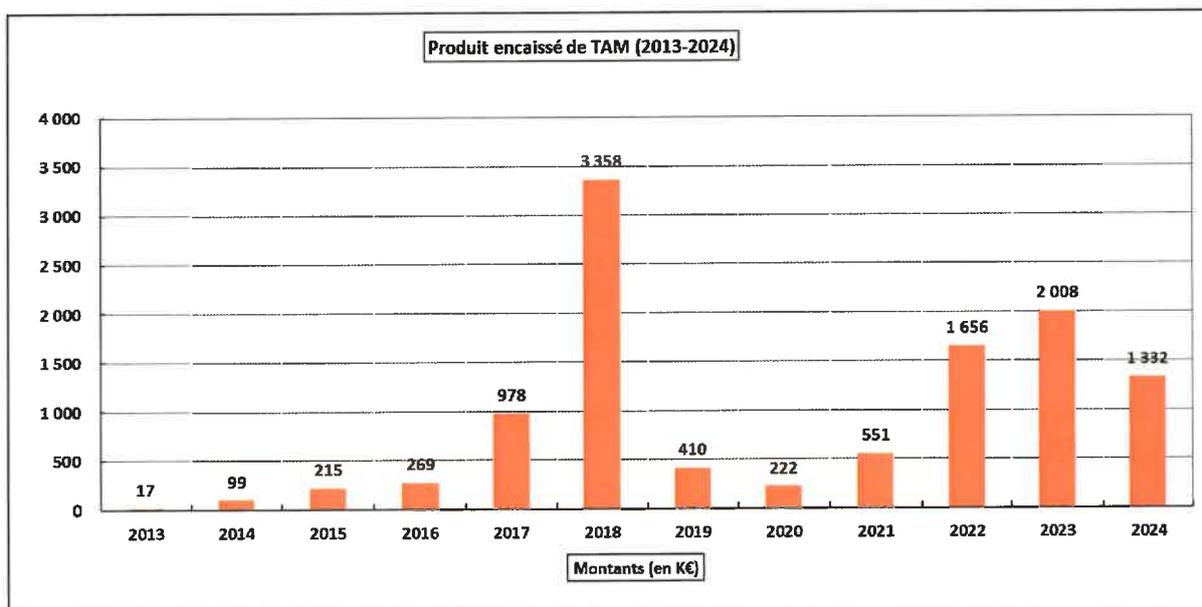
(1) – Le virement de la SF reste une dépense prévisionnelle en M57

(2) – Hors RAR de recettes d'investissement et cessions foncières

1) Dotations et fonds divers2,646 M€

La dotation attribuée au titre du FCTVA est égale à 1,314 M€ pour 2024 au titre des dépenses d'investissement réalisées sur l'exercice 2022 (Récupération en N+2).

La taxe d'aménagement encaissée s'élève quant à elle à 1,332 M€. Pour rappel, la TAM (Taxe d'Aménagement) a remplacé la TLE (Taxe Locale d'Equipement) depuis 2012. Le produit encaissé de TAM a évolué comme suit sur la période 2013-2024 :

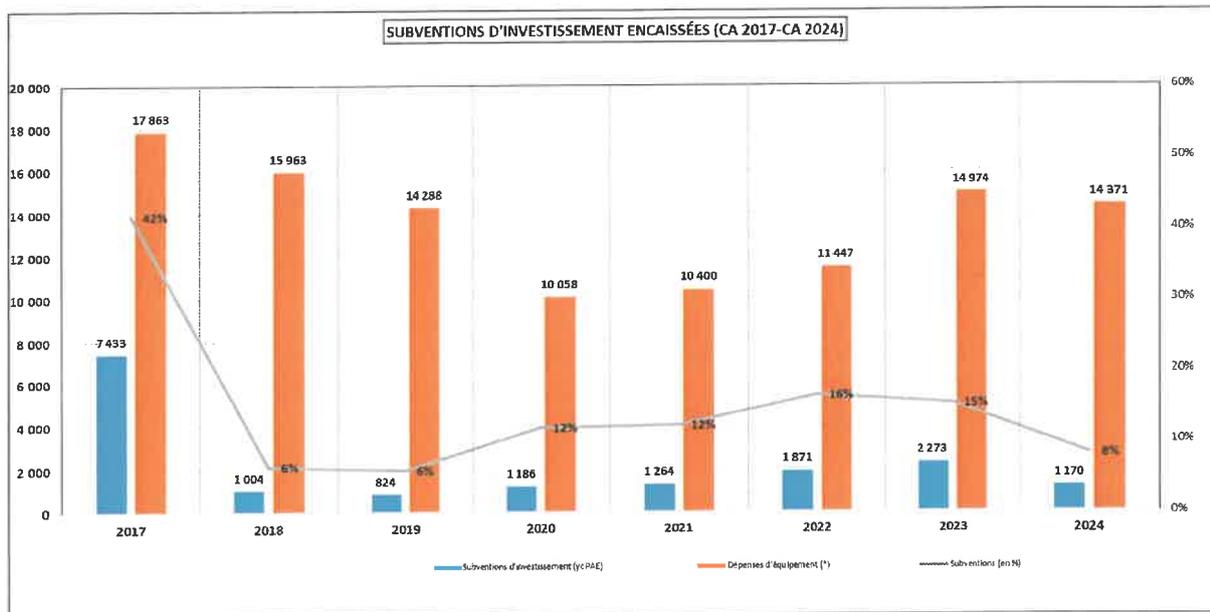


2) Subventions d'investissement 1,170 M€

Les subventions d'investissement encaissées en 2024 concernant :

* État.....	540 k€
- DSIL 2022 Quartier Jeunes (100%)	280 k€
- Amendes de police (exercice 2023)	260 k€
* Région d'Ile-de-France	517 k€
- Vidéoprotection 75 caméras (acompte 55%)	288 k€
- Pelouse synthétique Stade des Juilliottes (100%).....	83 k€
- Quartier Jeunes (100%).....	82 k€
- Pelouse synthétique Stade Cubizolles (100%)	54 k€
- Budget participatif (1000 arbres pour ma ville) (100%).....	10 k€
* ANSSI.....	50 k€
- Sécurité des systèmes informatiques (solde 45%)	50 k€
* Ile-de-France Mobilités	30 k€
- Bus 107 rue du Gué aux Aurochs (acompte 15%).....	30 k€
* SIPPAREC	24 k€
- Menuiseries dojo Palais des Sports (100%)	16 k€
- Travaux bâtiments communaux (100%)	8 k€
* Département du Val-de-Marne	10 k€
- Matériel scénique théâtre Claude Debussy (100%).....	10 k€

Sur la période 2017-2024, le montant des subventions d'investissement encaissées représente un montant total de 17 M€, soit en moyenne 15% des dépenses d'équipement réalisées :



3) Autres recettes d'investissement 0,129 M€

Les reversements de consignations effectuées auprès de la CDC pour les opérations d'acquisition foncière au titre du droit de préemption urbain renforcé s'élèvent à 129 k€ en 2025.

4) Emprunts et dettes assimilées 2,000 M€

La mobilisation d'emprunt globalisé sur l'exercice 2024 correspond à la mobilisation réalisée en décembre 2024 du contrat d'emprunt (n°263) signé avec ARKEA Crédit Mutuel en décembre 2023 (amortissement annuel sur 15 ans avec un taux d'intérêt fixe de 4,15%) et reporté sur l'exercice 2024.

5) Reports de recettes de l'exercice 2024

Les reports de recettes (ou restes à réaliser) sont égaux à 7,400 M€.

Il s'agit des crédits inscrits pour des opérations engagées ou terminées et pour lesquelles des subventions ont été notifiées mais non encore encaissées et du produit d'emprunt globalisé non mobilisé sur l'exercice.

Les subventions d'investissement reportées s'élèvent à 2,224 M€ et concernent :

* Région Ile-de-France	1.223 k€
- Contrat d'Aménagement Régional (CAR).....	1.000 k€
<i>Dont Square René Coty</i>	550 k€
<i>Dont NECC</i>	450 k€
- Vidéoprotection 2022 (solde)	223 k€

* État.....	469 k€
- DSIL 2024 Toiture de l'élémentaire Raspail	359 k€
- DSIL 2023 Menuiseries GS Parmentier (solde)	78 k€
- DSIL 2024 Végétalisation des cours GS Parmentier	31 k€
* Ile-de-France Mobilités	201 k€
- Travaux d'aménagement ligne de bus 107 (solde)	170 k€
- Travaux d'aménagement ligne de bus 372	31 k€
* CAF 94	172 k€
- Quartier Jeunes 2023 (solde)	168 k€
- Travaux climatisation CC la Ruche 2024	4 k€
* SIPPAREC	123 k€
- Eclairage public 2023	41 k€
- Eclairage public 2024	39 k€
- Menuiseries bâtiments communaux 2023	20 k€
- Eclairage LED gymnases municipaux 2023.....	18 k€
- Eclairage gymnases municipaux 2024.....	5 k€
* FAFA (Comité du Val-de-Marne).....	20 k€
- Pelouse synthétique Cubizolles.....	20 k€
* Département du Val-de-Marne	18 k€
- Plan 50.000 arbres 2024	18 k€

Les cessions foncières approuvées par délibération du Conseil Municipal et non encore réalisées s'élèvent à 292 k€. Elles correspondent aux 2 appartements situés au 32 rue Bourgelat à vendre à l'ESH Maisons-Alfort pour 252 k€ et aux 2 places de parking extérieur situées au 51 avenue Foch pour 40 k€.

Le montant d'emprunt globalisé de 4,850 M€ inscrit en report de recettes correspond aux contrats suivants :

* le contrat d'emprunt (n°264) signé en décembre 2024 (non mobilisé) avec la CDC pour la rénovation thermique des bâtiments communaux avec un taux d'intérêt indexé sur celui du Livret A augmenté d'une marge de 0,60% pour 1,458 M€ ;

* le contrat d'emprunt (n°265) signé en décembre 2024 (non mobilisé) avec la Banque Postale pour un emprunt globalisé complémentaire avec un taux d'intérêt annuel fixe de 3,67% pour 542 k€.

Ces deux emprunts seront mobilisés sur l'exercice 2025.

Ce montant de 4,850 M€ comprend également le portage budgétaire de 2,850 M€ (avec commission d'agence de 136 k€) inscrit en DM1 2024 pour l'acquisition de l'immeuble situé

au 39-41 avenue Gambetta et qui est destiné à être annulé sur l'exercice 2025 avec la cession de l'immeuble situé au 5-7 rue Pierre Semard.

B- Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement sont égales à 23,920 M€ en 2024, soit un taux de réalisation de 68,0%.

Exercice budgétaire 2024 (k€)	Prévisions	Réalisations (1)	Taux
DÉPENSES RÉELLES	35.181	23.920	68,0%
Dépenses d'équipement	25.329	14.371	56,7%
Autres dépenses (D10+D27)	337	52	***
Emprunts et dettes assimilées (D16)	2.980	2.962	99,4%
Solde d'exécution N-1 (D001)	6.534	6.534	***
DÉPENSES D'ORDRE	1.955	1.952	***
DÉPENSES TOTALES	37.136	25.871	***

(2) – Hors RAR de dépenses d'investissement

1) Dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement sont constituées des dépenses d'investissement hors emprunts et dettes assimilées (amortissement en capital de la dette). Ces dépenses sont égales à 14,371 M€ sur l'exercice 2024 contre 14,974 M€ sur l'exercice 2023 (-4,0%).

Sur la période 2020-2024, les dépenses d'équipement réalisées se sont élevées à :

(En M€)	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL
Dépenses d'équipement	10,058	10,400	11,447	14,974	14,371	61,250
<i>Travaux en régie</i>	1,220	1,605	0	1,992	1,952	6,769
TOTAL	11,278	12,005	11,447	16,966	16,323	68,019

Par secteur d'intervention, ces dépenses concernent principalement les opérations suivantes :

- * **Bâtiments et services administratifs (chapitre 900)** :..... **2,068 M€**
 - Dont Informatique communale 808 k€
 - Dont Garage Municipal (avec acquisitions de véhicules) 730 k€
 - Dont CTM et ateliers 341 k€

- * **Sécurité (chapitre 901)** : **1,808 M€**
 - Dont Police Municipale (boucle optique et caméras)..... 1.349 k€
 - Dont Police Municipale (CSU) 425 k€

- * **Enseignement (chapitre 902)** : **2,287 M€**
 - Dont travaux et mobiliers dans les écoles élémentaires 1.317 k€
 - Dont travaux et mobiliers dans les écoles maternelles 764 k€
 - Dont travaux et mobiliers au service de restauration scolaire 200 k€

Accusé de réception en préfecture
094-219400462-20250626-DEL30aAF260625-DE
Date de télétransmission : 07/07/2025
Date de réception préfecture : 07/07/2025

* Culture Jeunesse et Sports (chapitre 903) :	1,493 M€
- Dont travaux et mobiliers au NECC.....	731 k€
- Dont travaux et mobiliers dans les gymnases municipaux.....	224 k€
- Dont travaux et mobiliers dans les stades et tennis municipaux	141 k€
- Dont travaux et mobiliers au Moulin Brûlé.....	121 k€
* Action sociale (chapitre 904) :	0,117 M€
* Aménagement (chapitre 905) :	5,330 M€
- Dont aménagement urbain.....	3.991 k€
<i>Acquisition foncière 39-41 avenue Gambetta.....</i>	<i>2.760 k€</i>
<i>Autres acquisitions foncières (85 avenue Leclerc et 4 rue Renan)</i>	<i>368 k€</i>
<i>Subvention OFS Maisons-Alfort 20 rue Charles Martigny.....</i>	<i>814 k€</i>
- Dont espaces verts urbains	999 k€
- Dont éclairage public.....	330 k€
* Action économique (chapitre 906) :	0,477 M€
- Dont travaux d'aménagement du Quartier Jeunes	277 k€
- Dont marchés alimentaires et parkings publics souterrains.....	199 k€
* Environnement (chapitre 907) :	0,040 M€
* Transports (chapitre 908) :	0,753 M€
- Dont travaux de voirie communale.....	749 k€

2) Autres dépenses d'investissement

Les autres dépenses d'investissement sont constituées de :

- Amortissement en capital de la dette.....	2,962 M€
- Remboursement de subvention d'investissement Etat.....	0,052 M€

Le remboursement de subvention de 52 k€ concerne le reversement partiel de la subvention de 981 k€ au titre de l'ARCD (Aide à la Relance de Construction Durable) versé en 2021 suite au retrait du permis de construire pour le projet de construction de 20 logements collectifs au 52 avenue Gambetta.

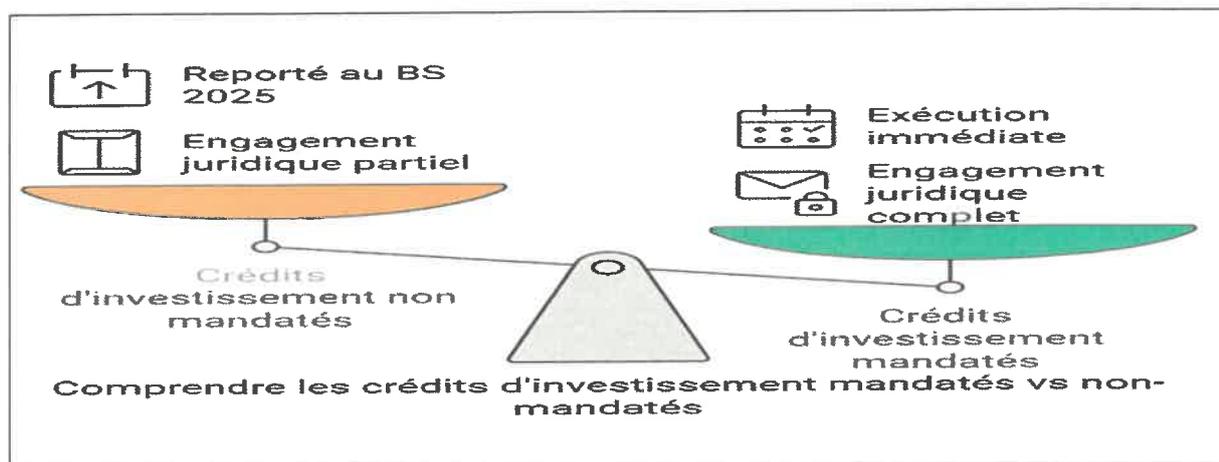
Le solde d'exécution à hauteur de 6,5345 M€ sur l'exercice 2024 correspond à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement constaté au CA 2023.

3) Reports de dépenses de l'exercice 2024

Ces reports de dépenses sont égaux à 9,141 M€.

Ces crédits concernent des opérations d'investissement juridiquement engagées mais non mandatées (partiellement ou totalement) et dont les crédits seront repris en reports au BS

2025 mais qui peuvent être mandatés dès le début de l'exercice 2025 au vu de l'état des restes à réaliser d'investissement signé par l'ordonnateur et transmis au comptable public.



Les reports de dépenses(ou restes à réaliser) les plus significatifs (supérieurs à 200 k€) concernent :

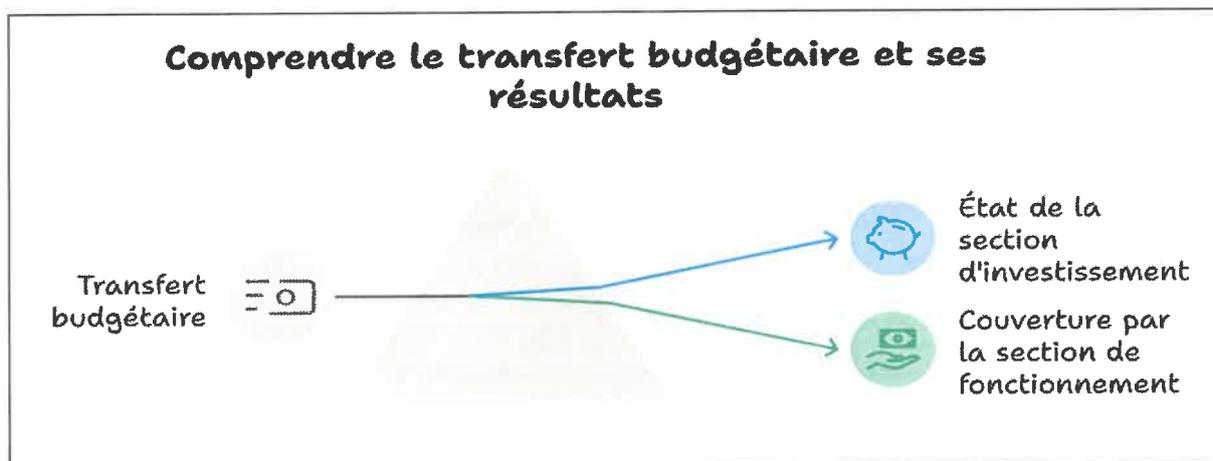
- * Rénovation de la place René Coty (voirie)1,500 M€
- * Travaux d'aménagement du CSU (6 avenue de la République)..... 740 k€
- * Travaux de réaménagement du NECC..... 655 k€
- * Travaux sur voirie communale 620 k€
- * Travaux dans les écoles maternelles..... 610 k€
- * Travaux dans les écoles élémentaires..... 540 k€
- * Provision pour réaménagement du conservatoire municipal 540 k€
- * Rénovation du square René Coty (espace verts) 400 k€
- * Provision pour acquisitions foncières dans le diffus..... 350 k€
- * Acquisition de véhicules pour les services municipaux..... 310 k€
- * Déploiement de la vidéoprotection 305 k€
- * Travaux cuisine centrale..... 300 k€
- * Travaux renforcés espaces verts urbains 285 k€
- * Provision pour consignation CDC 250 k€
- * Plan 1.000 arbres..... 215 k€
- * Remplacement des menuiseries extérieures du GS Parmentier 205 k€

III-LE RESULTAT NET DE L'EXERCICE 2024

Le résultat de l'exercice budgétaire 2024 est constitué de la somme du déficit ou de l'excédent réalisé dans chacune des deux sections budgétaires (fonctionnement et investissement) en tenant compte des réalisations de l'exercice et des reports de recettes et de dépenses de la section d'investissement (restes à réaliser).

Conformément au référentiel budgétaire M57, le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement reste une écriture prévisionnelle et n'est pas réalisé dans l'exercice. Aussi, le résultat de la section d'investissement ne constitue pas un déficit au sens

strict mais correspond à un « besoin de financement » qui doit toujours être couvert par le résultat dégagé par la section de fonctionnement.



Le CA 2024 fait apparaître, compte-tenu des reports de la section d'investissement, un résultat net qui se décompose comme suit :

Excédent de fonctionnement	+13,296 M€
Déficit d'investissement	-9,637 M€
<i>Dont déficit de clôture</i>	<i>-7,895 M€</i>
<i>Dont reports de recettes.....</i>	<i>+7,400 M€</i>
<i>Dont reports de dépenses.....</i>	<i>-9,141 M€</i>
Soit un excédent net pour l'exercice 2024 de	+3,659 M€

Depuis 2020, l'évolution du résultat de clôture (hors restes à réaliser de la section d'investissement) et de l'excédent net (en intégrant les restes à réaliser de la section d'investissement) de l'exercice est la suivante :

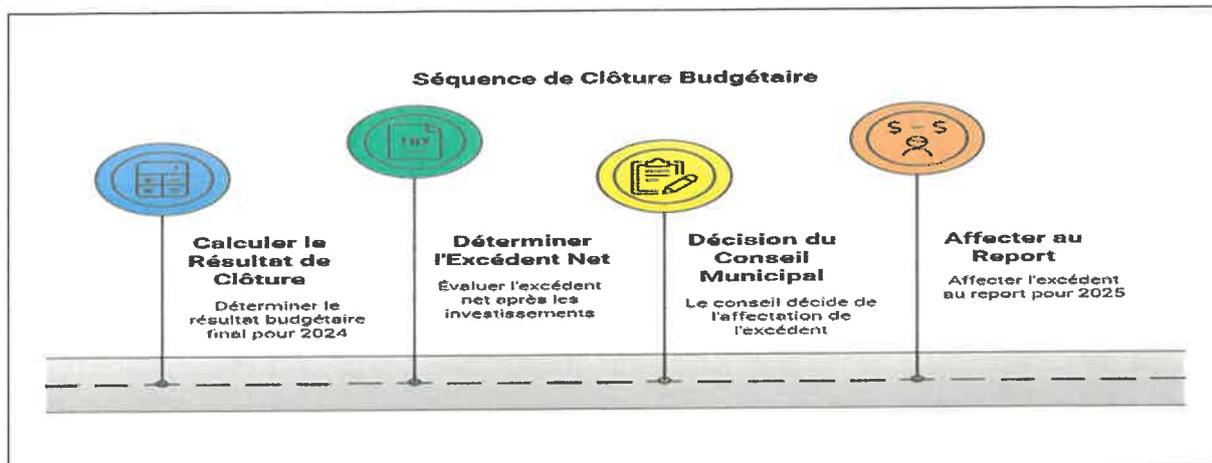
(En M€)	2020	2021	2022	2023	2024
Résultat de clôture	+11,189	+10,349	+10,673	+8,022	+5,401
Solde RAR (RI-DI) (1)	-6,964	-6,201	-7,193	-3,826	-1,741
Excédent net CA	+4,224	+4,147	+3,480	+4,197	+3,659

(1) - Solde des reports d'investissement (recettes moins dépenses)

Le résultat de clôture (résultat de l'exécution budgétaire hors restes à réaliser de recettes et de dépenses de la section d'investissement) est égal à +5,401 M€ au 31/12/2024 ce qui conduit à un excédent net de +3,659 M€ pour l'exercice 2024 (en incluant les reports d'investissement).

Ce résultat sera affecté par délibération du Conseil Municipal et repris en report à nouveau lors du vote du BS de l'exercice 2025.

Cette reprise du résultat se traduira par l'inscription d'une recette de fonctionnement de +3,659 M€ au BS de l'exercice 2025 au compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté ».



Le taux d'épargne brute (en % des recettes réelles de fonctionnement et hors reprise de l'excédent de l'exercice 2023) s'élève à 10,7% au CA 2024 contre 15,1% au CA 2023. C'est le niveau le plus faible sur la période des 5 dernières années :

(En % des RRF)	2020	2021	2022	2023	2024
Taux d'épargne brute (hors R002)	22,2%	18,2%	16,5%	15,1%	10,7%

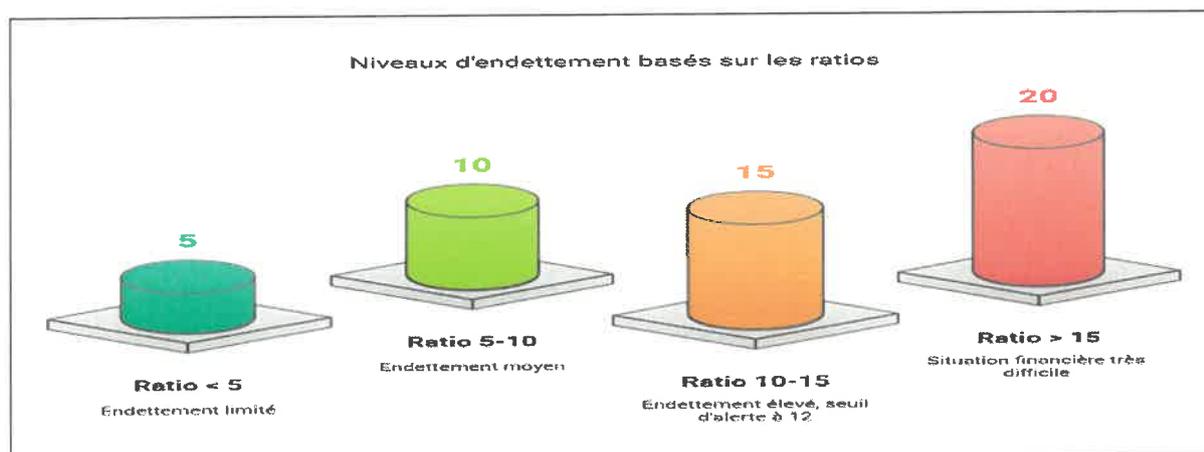
La CAF (capacité d'autofinancement) évolue comme suit au compte de gestion 2020-2024 :

(En M€)	2020	2021	2022	2023	2024
CAF Brute (1)	10,884	10,532	8,868	11,048	9,068
CAF brute (en €/hab.)	194 €	187 €	156 €	191 €	155 €
CAF Nette (2)	7,552	7,005	5,458	6,061	6,106
CAF nette (en €/hab.)	135 €	125 €	96 €	105 €	105 €

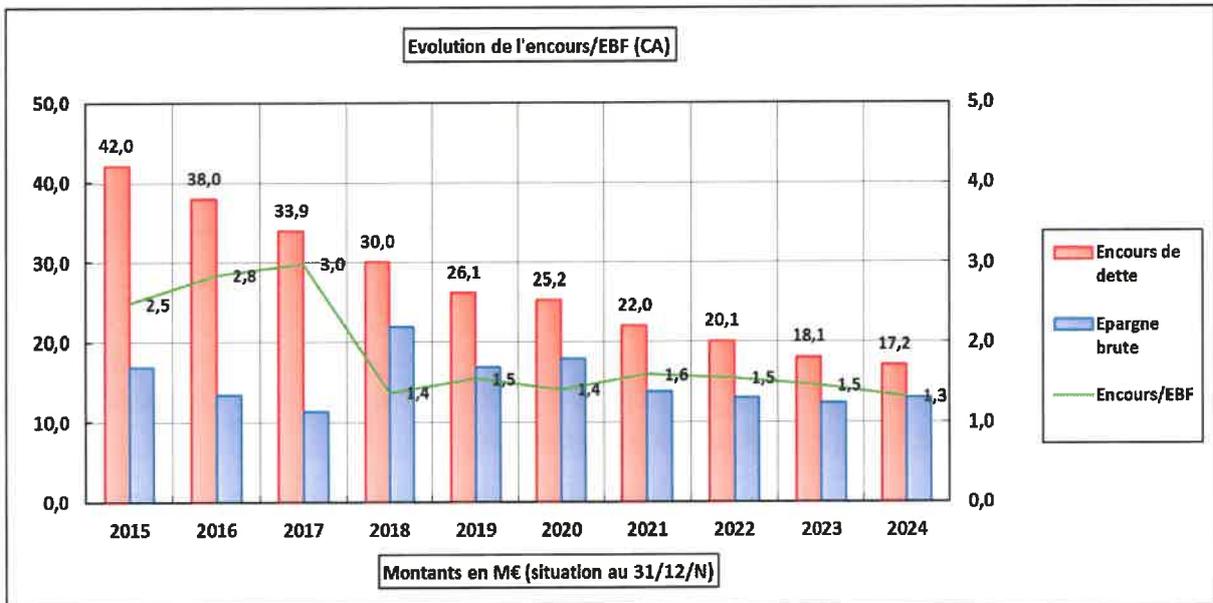
(1) – CAF Brute hors R002

(2) – CAF Nette hors D001 (CAF Brute moins annuité en capital de la dette)

L'évolution de la situation financière de la ville montre clairement une amélioration de la capacité de désendettement sur la période 2015-2024. Ce ratio prudentiel indique le nombre d'années dont a besoin la collectivité pour rembourser toute sa dette en capital en affectant toute sa CAF brute annuelle exprimée en nombre d'années.



La capacité de désendettement de la ville (calculée au niveau du compte administratif et non du compte de gestion) s'est améliorée depuis 2017 en passant de 3 années au 31/12/2017 à 1,3 année au 31/12/2024. Ce ratio est constamment inférieur à 2 ans depuis le 31/12/2018.



**IV-TABLEAUX DE SYNTHÈSE
DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024**

Accusé de réception en préfecture
094-219400462-20250626-DEL30aAF260625-DE
Date de télétransmission : 07/07/2025
Date de réception préfecture : 07/07/2025

COMpte ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2024

Réalisations budgétaires 2024	Crédits 2024	CA 2024	Écart Crédits/CA	Tx de réal. (%)
I-SECTION DE FONCTIONNEMENT				
1) RECETTES RÉELLES	88 794 852 €	89 207 853 €	+413 001 €	100,5%
Recettes de gestion courante	83 450 318 €	83 923 197 €	+472 879 €	100,6%
Impôts et taxes (R73)	64 936 175 €	65 107 016 €	+170 841 €	100,3%
Dotations et participations (R74)	12 365 169 €	12 277 710 €	-87 459 €	99,3%
Produits des services et du domaine (R70)	5 327 500 €	5 485 499 €	+157 999 €	103,0%
Autres produits de gestion courante (R75)	821 474 €	1 052 972 €	+231 498 €	128,2%
Produits financiers (R76)	813 750 €	813 810 €	+60 €	100,0%
Atténuation de charges (O13/R64)	150 000 €	92 062 €	-57 938 €	61,4%
Produits exceptionnels (R77)	2 000 €	0 €	***	***
<i>Dont cessions d'immobilisations (R775)</i>	<i>***</i>	<i>0 €</i>	<i>+0 €</i>	<i>***</i>
Reprise sur provision (R78)	150 000 €	150 000 €	+0 €	100,0%
Excédent de fonctionnement N-1 (R002)	4 228 784 €	4 228 784 €	+0 €	100,0%
Recettes d'ordre (ROF)	1 955 000 €	1 951 658 €	-3 342 €	***
2) RECETTES TOTALES	90 749 852 €	91 159 511 €	+409 659 €	***
3) Restes à réaliser de recettes	***	0 €	***	***
4) DÉPENSES RÉELLES	77 972 061 €	76 192 997 €	-1 779 064 €	99,1%
Dépenses de gestion courante	69 287 215 €	68 630 177 €	-657 038 €	99,1%
Charges de personnel (D012)	42 052 060 €	42 220 324 €	+168 264 €	100,4%
Charges à caractère général (D011)	20 039 880 €	19 290 355 €	-749 525 €	96,3%
Charges de gestion courante (D65)	7 195 275 €	7 119 499 €	-75 777 €	98,9%
Atténuation de produits (O14/D73)	6 810 257 €	6 810 257 €	+0 €	100,0%
Charges financières (D66)	568 000 €	515 565 €	-52 435 €	90,8%
Charges exceptionnelles (D67)	38 000 €	36 998 €	-1 002 €	97,4%
Réserve pour dépenses imprévues (D938)	1 068 589 €	***	-1 068 589 €	***
Dotations aux provisions (D68)	200 000 €	200 000 €	+0 €	100,0%
Déficit de fonctionnement N-1 (D002)	0 €	0 €	+0 €	***
Dépenses d'ordre (DOF)	12 777 791 €	1 670 204 €	-11 107 587 €	***
5) DÉPENSES TOTALES	90 749 852 €	77 863 201 €	-12 886 652 €	***
6) Restes à réaliser de dépenses	***	0 €	***	***
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	***	+13 296 311 €	***	***

Réalisations budgétaires 2024	Crédits 2024	CA 2024	Écart Crédits/CA	Tx de réal. (%)
II-SECTION D'INVESTISSEMENT				
1) RECETTES RÉELLES	24 358 018 €	16 305 707 €	-8 052 312 €	67,8%
Recettes propres	6 199 806 €	3 816 395 €	-2 383 412 €	64,6%
Dotations et fonds divers (R10-R1068)	2 518 929 €	2 645 903 €	+126 974 €	105,0%
Subventions d'investissement (R13)	3 388 877 €	1 170 492 €	-2 218 385 €	34,5%
Cessions d'immobilisations (R95)	292 000 €	***	***	***
Emprunts et dettes assimilées (R16)	7 350 000 €	2 000 000 €	-5 350 000 €	27,2%
<i>Dont Emprunt globalisé (R1641)</i>	7 350 000 €	2 000 000 €	***	***
<i>Dont Dépôts et cautionnements reçus (R165)</i>	0 €	0 €	***	***
<i>Dont Refinancement de dette (R166)</i>	0 €	0 €	***	***
Autres recettes d'investissement (R21+R23+R27)	447 900 €	129 000 €	-318 900 €	***
Résultat de fonctionnement N-1 capitalisé (R1068)	10 360 312 €	10 360 312 €	+0 €	100,0%
Solde d'exécution d'investissement N-1 (R001)	0 €	0 €	+0 €	***
<i>Recettes d'ordre (ROI=DOF)</i>	<i>12 777 791 €</i>	<i>1 670 204 €</i>	<i>-11 107 587 €</i>	<i>***</i>
2) RECETTES TOTALES	37 135 809 €	17 975 911 €	-19 159 899 €	***
<i>3) Reports de recettes</i>	<i>***</i>	<i>7 399 718 €</i>	<i>***</i>	<i>***</i>
4) DÉPENSES RÉELLES (*)	35 180 809 €	23 919 560 €	-11 261 250 €	68,0%
Dépenses d'équipement (*)	25 328 917 €	14 371 124 €	-10 957 793 €	56,7%
Immobilisations incorporelles (D20-D204)	395 408 €	345 476 €	-49 932 €	***
Immobilisations corporelles (D21)	23 869 397 €	13 171 537 €	-10 697 860 €	***
<i>Dont acquisitions foncières (D2088+D2115+D2132%)</i>	<i>3 514 286 €</i>	<i>3 153 474 €</i>	<i>***</i>	<i>***</i>
Immobilisations en cours (D23)	123 362 €	38 361 €	-85 001 €	***
Subventions d'équipement versées (D204)	940 750 €	815 750 €	-125 000 €	***
Autres dépenses d'investissement (D10+D13+D27)	337 400 €	52 400 €	-285 000 €	***
Emprunts et dettes assimilées (D16)	2 980 000 €	2 961 543 €	-18 457 €	99,4%
<i>Dont Emprunt globalisé (D1641)</i>	2 980 000 €	2 961 543 €	***	***
<i>Dont Dépôts et cautionnements versés (D165)</i>	0 €	0 €	***	***
<i>Dont Refinancement de dette (D166)</i>	0 €	0 €	***	***
Réserve pour dépenses imprévues (D918)	0 €	***	+0 €	***
Solde d'exécution d'investissement N-1 (D001)	6 534 493 €	6 534 493 €	+0 €	100,0%
<i>Dépenses d'ordre (DOI=ROF)</i>	<i>1 955 000 €</i>	<i>1 951 658 €</i>	<i>-3 342 €</i>	<i>***</i>
5) DÉPENSES TOTALES (*)	37 135 809 €	25 871 218 €	-11 264 592 €	69,7%
<i>6) Reports de dépenses</i>	<i>***</i>	<i>9 141 316 €</i>	<i>***</i>	<i>***</i>
DÉFICIT D'INVESTISSEMENT	***	-9 636 905 €	***	***
Résultat de l'exécution budgétaire	***	+5 401 003 €	***	***
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (EF-DI)	***	+3 659 406 €	***	***

RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2024
BUDGET PRINCIPAL

BUDGET PRINCIPAL	TOTAL
I-RÉALISATIONS DE L'EXERCICE	
1) SECTION DE FONCTIONNEMENT	
RECETTES TOTALES (RÉEL + ORDRE)	91 159 511,40 €
DÉPENSES TOTALES (RÉEL + ORDRE)	77 863 200,73 €
EXCÉDENT DE CLÔTURE (A)	+13 296 310,67 €
2) SECTION D'INVESTISSEMENT	
RECETTES TOTALES (RÉEL + ORDRE)	17 975 910,55 €
DÉPENSES TOTALES (RÉEL + ORDRE)	25 871 217,81 €
SOLDE DE CLÔTURE (B)	-7 895 307,26 €
RÉSULTAT DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE (A-B)	+5 401 003,41 €
II-RESTES A RÉALISER DE L'EXERCICE	
1) SECTION DE FONCTIONNEMENT	
RESTES A RÉALISER DE RECETTES	0,00 €
RESTES A RÉALISER DE DÉPENSES	0,00 €
SOLDE DES RESTES A RÉALISER (C)	+0,00 €
2) SECTION D'INVESTISSEMENT	
REPORTS DE RECETTES	7 399 718,40 €
REPORTS DE DÉPENSES	9 141 315,64 €
SOLDE DES REPORTS (D)	-1 741 597,24 €
SOLDE DES RESTES A RÉALISER (C-D)	-1 741 597,24 €
III-RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	+13 296 310,67 €
DÉFICIT D'INVESTISSEMENT	-9 636 904,50 €
SOIT UN EXCÉDENT NET	+3 659 406,17 €

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT (002) au BS 2024	+3 659 406,17 €
----------------------------------------------------	------------------------